

Maintien de la liaison ferroviaire directe Genève / Lausanne – Bienne – Delémont – Bâle

La pérennité de la liaison ferroviaire directe (sans changement de train) « Genève / Lausanne – Bienne - Delémont- Bâle » en tant que ligne prioritaire des CFF n'est à ce jour pas garantie ! A terme on peut en effet craindre que les trains (Genève-Bâle par Delémont) y soient supprimés. Que ce soit à Delémont, à Laufon, à Moutier ou à Granges, de nombreux voyageurs réguliers ou pendulaires montent et descendent des Intercity souvent bondés. Ils travaillent à Bâle, Bienne, Neuchâtel et Berne, villes également desservies par une offre Intercity attractive. La fréquentation des trains sur les lignes jurassiennes progresse de manière remarquable et démontre ainsi le potentiel de cette région. Cela justifie des investissements pour une mise à niveau régulière des lignes.

L'économie jurassienne, comme celle du Jura méridional, a besoin d'une desserte performante qui permette aux habitants de la région d'y rester et à d'autres de choisir de s'y établir. Une telle desserte facilite la mobilité professionnelle et celle des personnes en formation, incite des entreprises à s'implanter dans la région et contribue à promouvoir un tourisme doux. Agir pour le maintien d'un réseau ferré efficace, c'est aussi aller dans le sens d'un développement véritablement durable. Il est inacceptable que les CFF ou la Confédération diminuent ou péjorent le fonctionnement du nœud de Delémont et donc l'ensemble de l'offre ferroviaire régionale y aboutissant. La Confédération doit également s'assurer du bon fonctionnement à l'avenir de la ligne Bienne-Delémont-Belfort approuvée par les Chambres fédérales en 2005.

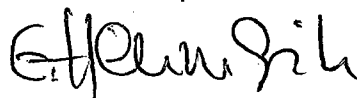
L'Etat se doit d'être cohérent à travers l'action de ses divers agents ou partenaires. Les CFF ont par le passé su irriguer l'ensemble du pays en maintenant un réseau dense et efficace. La structure fédérale décentralisée de la Suisse a fait ses preuves. Concentrer l'ensemble du trafic ferroviaire sur deux ou trois axes auxquels serait réservée la plus grande part des investissements est inacceptable.

Le Parlement jurassien, conscient des enjeux liés à la circulation des trains Intercity, exhorte le Conseil fédéral à maintenir et à améliorer l'axe national Genève - Bienne – Delémont – Bâle et la qualité des nœuds de correspondance. La Confédération et les CFF doivent y consentir les investissements nécessaires pour améliorer les infrastructures.

Delémont, le 7 septembre 2011

Les responsables de la résolution :

Erica Hennequin



Jean Bourquard



ACCEPTÉE

Groupe CS-POP et VERTS :

[Handwritten signatures]
N. la drel

Groupe PCSI :

[Handwritten signatures]

Groupe PDC-JDC :

[Handwritten signatures]
G. Schwan

Groupe PLR :

[Handwritten signatures]

Groupe PS

[Handwritten signatures]
P. Bell
J. Loveno
A. Vega
Yves
Ameguin Rosé

Groupe UDC :

[Handwritten signatures]